

Ordre du jour :

- Décision modificative n°2-2023 Budget Aménagement numérique
- Réorganisation des services
- Mise à disposition d'un agent
- Académie du raccordement – Equipement du plateau de formation de perf
- Centrale d'achats-catalogue de services
- Mise à disposition d'un outil de chatbot
- Avenant n°1 à la convention de subvention du projet "journal des fake news"
- Engagement de la fibre64 à participer et représenter ses membres au sein de la démarche "France numérique ensemble"
- Prestation d'accompagnement pour le groupement d'employeurs des Pyrénées-Atlantiques
- Dématérialisation des bulletins de paie et coffre-fort Digiposte
- Audit du système d'information de la CCHB et de la Ville d'Oloron
- Convention d'occupation du pylône de Bordes
- Contrat de service pour les fournisseurs d'accès à internet sur le réseau radio 4G Fixe LTE départemental
- Modification de l'offre de référence et du catalogue de services de THD 64
- Plan 100% THD Effectif
- Fonds télécom : soutien financier au projet de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
- Avenant n°3 de la DSP THD 64 : modification du Fonds Télécom
- Subventions pour l'installation d'un équipement de raccordement non filaire à internet
- Questions diverses